

Janvier 2021

LENS MAG

Votre magazine d'information

Meilleurs VOEUX 2021

P.3

ENTRETIEN AVEC
Sylvain Robert,
Maire de Lens

P.7 Lens aura
sa police
municipale
de proximité

P.8 La municipalité
solidaire des
associations
sportives

P.15 L'escapade musicale
de Christian Kubiak



Entretien avec Sylvain Robert

Bilan de l'année 2020 et projections sur 2021:
le Maire de Lens répond à nos questions

L'actualité

ENTRETIEN AVEC SYLVAIN ROBERT P.3-4

UN NOËL POUR TOUS P.5

SÉCURITÉ : P.6-7
CRÉATION D'UNE POLICE MUNICIPALE

Sport

LA MUNICIPALITÉ SOLIDAIRE DES
ASSOCIATIONS SPORTIVES P.8

Solidarité

DE NOUVEAUX PROJETS POUR LA
RÉUSSITE ÉDUCATIVE P.9

UN RELAIS PETITE ENFANCE
INTERCOMMUNAL

Cadre de vie

P.10 CALENDRIER DES TRAVAUX

P.11 DÉBUT DES TRAVAUX POUR
LA SALLE DE QUARTIER DE LA CITÉ 2

Commerces

P.12 ANGE ÉVASION

P.13 MALIN CAPRICE

P.14 LA CORDONNERIE BASLY

Culture

P.15 L'ESCAPADE MUSICALE
DE CHRISTIAN KUBIAK

P.16 LE LENSOIS NORMAND NOUS RACONTE

**Lens Mag : Monsieur le Maire, 2020 a été une année particulière à tant d'égards.
Que retenir de cette année ?**

SR : *En effet, 2020 restera une année très particulière avec cette crise sanitaire sans précédent qui n'est pas encore derrière nous. Elle est venue véritablement bousculer toutes les projections. Au sortir des élections municipales, le début de mandat a été marqué par le confinement lié à l'épidémie de la Covid 19. Notre vie a été bouleversée : confinement, gestes barrières, distanciation sociale. Il a fallu rebondir rapidement. Nous étions alors en première ligne pour garantir la sécurité sanitaire de la population mais aussi maintenir la continuité des services publics, le lien social et penser aux plus fragiles. La nouvelle équipe municipale s'est vite mobilisée aux côtés des services municipaux pour redoubler d'inventivité et de réactivité pour aider, accompagner les plus fragiles : distribution de colis alimentaires, accompagnement des personnes âgées et isolées : nous n'avons oublié personne !*

La gestion de cette crise sanitaire, à l'occasion de la première vague, a montré le caractère irremplaçable de l'échelon communal. Elle a été la démonstration de sa capacité de mobilisation, d'adaptation et de solidarité à tous les niveaux. Face à la seconde vague qui frappe notre pays, nous nous devons d'être encore plus présents pour apporter des réponses opérationnelles en vue d'endiguer les conséquences d'une crise sanitaire qui s'annonce déjà dramatique sur les plans économiques et sociaux.



 **Lens mag
janvier 2021**
Service communication
17 bis Place Jean-Jaurès
62307 Lens Cedex

Directeur de publication : Sylvain Robert
Rédaction et conception :
Service communication
Photographies : Ville de Lens / AdobeStock
Impression : Imprimerie de la Centrale - Lens
Tirages : 19 000 exemplaires
Dépôt Légal : à parution



«Notre ambition repose sur trois thèmes majeurs : une ville solidaire, durable et où il fait bon vivre.»

Ce que je retiens aussi, ce sont les nombreux élans de solidarité qui se sont multipliés. Nous avons par exemple lancé un appel aux bénévoles pour confectionner des masques pour la population : les Lensois ont répondu présent. Je salue ici toutes les initiatives citoyennes et solidaires qui ont rehaussé l'actualité et qui ont transmis des valeurs positives dans cette période de morosité.

LM : Monsieur le Maire, 2020 a vu aussi le renouvellement du conseil municipal. Quelques mots sur ce sujet.

SR : Le 15 mars dernier, les Lensoises et les Lensois ont choisi de continuer d'avancer en plaçant notre liste « Lens Toujours avec vous » en tête dans la totalité des bureaux de vote. La large union des partis de gauche et de la société civile a fait que la population s'est reconnue dans nos valeurs, dans le travail réalisé depuis 2014 et dans notre programme.

La nouvelle équipe municipale m'a de nouveau accordé sa confiance pour mettre en œuvre le programme politique présenté aux Lensoises et Lensois.

Ce chapitre s'est clos le mois dernier : le tribunal administratif de Lille a rendu sa décision suite au recours déposé par trois listes « revanchardes ». Il a confirmé notre élection.

LM : Quel regard portez-vous sur 2021 ? Sur les conséquences de la pandémie ?

SR : On ne connaîtra l'impact réel et l'amplitude de cette pandémie que dans quelques années. Dans l'immédiat, il faut surmonter cette crise, rester solidaire et aller de l'avant. Nous continuerons d'accompagner nos administrés, nos commerçants, nos associations et nos entreprises. A sa manière, la Ville contribue à la relance de l'économie locale.

LM : Votre ambition pour 2021 ?

SR : La vie de notre collectivité est faite d'un quotidien auquel répond l'organisation de notre administration et de projets qui façonnent l'avenir de notre ville.

Notre ambition repose sur trois thèmes majeurs : une ville solidaire, durable et où il fait bon vivre. Nous avons pris des engagements et nous les tenons. Nous avons fait une campagne sur le slogan Lens toujours et les délibérations du conseil municipal ont posé ces engagements sur le mandat.

La ville toujours plus solidaire en octroyant des subventions aux unions commerciales de façon à réinjecter de l'argent chez nos commerçants ou en octroyant des subventions exceptionnelles pour nos associations sportives.

Une ville toujours plus verte avec la création de la forêt urbaine. C'est un réel poumon vert que nous allons aménager en ville avec la plantation de plus de 11 000 arbres avant mars 2021.

Une ville où il fait bon vivre avec la création d'une police municipale qui sera constituée à terme de 20 agents

Sans oublier la concertation de la population qui a été permanente durant le mandat précédent et qui sera le fil rouge pour celui en cours . A ce sujet, j'invite les Lensoises et les Lensois à devenir acteurs de leur ville au travers les assises locales citoyennes.

LM : Un dernier mot ?

SR : Nous espérons que cette nouvelle année sera plus belle et meilleure que celle que nous venons de traverser. Il nous faut garder confiance et rester plus que jamais mobilisés pour traverser ensemble cette crise sanitaire. Des jours meilleurs viendront où nous pourrons, je l'espère le plus tôt possible, nous retrouver. D'ici là, poursuivons et renforçons nos efforts et les élans de solidarité dont nous avons fait preuve ces derniers temps.

Je vous souhaite une année 2021
la meilleure possible.

S. ROBERT.

Un Noël pour tous !

Dans les EHPAD, résidences personnes âgées, écoles, centres de loisirs, La Ville de Lens a offert à tous, les traditionnels cadeaux de fin d'année et toujours en s'adaptant au contexte sanitaire actuel.



SÉCURITÉ

La sécurité et la tranquillité publique sont des enjeux majeurs dans la politique déployée par la municipalité lensoise.

Afin d'accompagner les services de l'état dans la lutte contre la délinquance et les troubles à la tranquillité, la ville de Lens a mis en place depuis de nombreuses années, différents services dans les domaines de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité. Cela s'est traduit par :

- La mise en œuvre d'un contrat local de sécurité
- La création d'un service de médiation sociale
- La création d'un service d'agents de surveillance de la voie publique
- La mise en œuvre de dispositifs de vidéo-protection
- La mise en œuvre de la mesure de rappel à l'ordre dans le cadre de la loi sur la prévention de la délinquance
- La création d'une police municipale de proximité

9 Agents de Surveillance de la Voie Publique

4 médiateurs

255 caméras de vidéo-protection en ville, le parc de caméras a été augmenté de 25% depuis 2019 !

Pierre Mazure,
Adjoint à la sécurité
et à la tranquillité publique.



Lens aura sa police municipale de proximité !

Conformément à son engagement, la Municipalité a décidé la création d'une police municipale en charge de la tranquillité du quotidien par délibération du 16 décembre 2020. Rencontre avec Pierre Mazure, adjoint à la sécurité.

LM : Quelles seront les missions de cette police municipale ?

PM : Il s'agit d'une police municipale de proximité dont les missions principales seront de répondre aux infractions du quotidien, aux incivilités et troubles divers qui dégradent le quotidien des Lensois dans le domaine de la sécurité, de la tranquillité, de la salubrité et du bon ordre des manifestations organisées par la commune. Ce service permettra également une coopération renforcée avec les services de police d'état. Des missions qui sont complémentaires avec celles des agents de surveillance de la voie publique et des médiateurs, il ne faut pas les oublier !

LM : Sera-t-elle armée ?

PM : Non ! Les agents de police municipale ne seront pas équipés d'armes à feu. Ils seront dotés des armes non létales qui sont autorisées par la législation en vigueur et de moyens de défense contre les atteintes dont eux-mêmes ou les personnes peuvent être victimes durant les interventions ou missions comme les pistolets à impulsion électrique, caméras piéton. Ils seront également équipés de moyens de protection individuelle.

20 c'est le nombre d'agents qui constitueront la police municipale d'ici 2023.

LM : Quelle sera son organisation ? Quand sera-t-elle effective ?

PM : Le maintien du lien social est important. C'est pourquoi la police municipale sera investie dans toute la ville ; nous nommerons d'ailleurs un référent police de proximité par conseil de quartier. Elle interviendra principalement la journée et ponctuellement la nuit.

Pour sa mise en place, nous avons pour objectif de constituer une police municipale dotée d'au moins 10 policiers d'ici fin 2021 pour terminer sur un effectif de 20 agents en 2023.

Cela peut paraître long mais c'est le temps nécessaire pour recruter, former les agents. Il faut savoir qu'un policier municipal est tenu de suivre un stage de 8 mois.

Certains de nos agents de surveillance de la voie publique pourraient en fonction de leur grade devenir policiers municipaux mais ils devraient également suivre ce stage. Enfin, la voie de mutation pourrait accélérer la mise en place de l'équipe mais les policiers municipaux sont aujourd'hui une denrée rare. ...

LM : Pourquoi ne pas avoir créé cette police municipale plus tôt ?

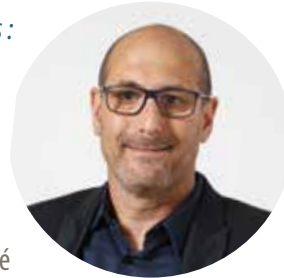
PM : Le coût de cette police municipale s'élève à 1 million d'euros dont 800 000€ de fonctionnement et 200 000€ d'investissement la première année. Vous constatez que c'est un gros budget ! Créer ce service de proximité avant aurait évidemment eu des conséquences sur la fiscalité. Pour notre maire, Sylvain Robert, il était inconcevable que nous augmentions les impôts des Lensois. Aujourd'hui, nous tenons deux engagements : la création de la police municipale sans augmenter les impôts dans notre ville.



La Municipalité solidaire des associations sportives

Les associations sportives ont, elles aussi, payé le prix fort de la pandémie. La municipalité, attentive aux difficultés financières engendrées, a décidé de leur verser une subvention exceptionnelle.

«Nos clubs ont été à l'arrêt à deux reprises en quelques mois et les conséquences sont réelles : les associations sportives ont pour certaines perdu des licenciés depuis la rentrée entraînant également une perte de recettes. Elles n'ont pas pu réaliser leurs manifestations, n'avaient pas la possibilité d'attirer un nouveau public ; les protocoles sont difficiles à mettre en œuvre pour des sports de contact. Dans ces moments difficiles, nous nous devons de soutenir encore plus nos associations»



Chérif Oudjani
Conseiller municipal délégué
à l'animation sportive.

53 728€

de subventions
supplémentaires

En totalité,
131 378€
de subvention sur l'année



«Toutes les associations sportives ont été contactées à plusieurs reprises par nos services pour connaître et évaluer leurs besoins. Pour rester équitable nous leur avons demandé un bilan que nous avons étudié avant de décider de leur allouer une subvention exceptionnelle pour les aider à redémarrer. Nous avons été attentifs à chaque retour des associations. En totalité, c'est 53 728 euros de subventions supplémentaires que nous allons leur allouer, soit 50% de plus que ce qu'ils nous ont demandé»

Jean-François Cepak
Adjoint à la politique sportive.

Une ambition forte, de nouveaux projets pour la réussite éducative

Cités éducatives



«Dans le cadre du programme de réussite éducative (PRE) nous poursuivons nos actions en faveur de l'éducation, une grande priorité partagée pour la réussite des enfants et des jeunes concernés. La réussite éducative ne se joue pas qu'à l'école mais est au cœur de diverses politiques publiques en lien avec différents acteurs (municipalité, département, Education nationale, famille...). Le label « cités éducatives », nous permet de bénéficier de financements supplémentaires pour inventer et mettre en place de nouvelles actions à destination des jeunes et leur famille : des tiers lieux numériques, des fonds de soutien aux associations et aux initiatives en faveur du soutien scolaire, de l'accompagnement à la scolarité, des actions de prévention santé, actions culturelles, ...»

Jean-Pierre Hanon
1^{er} Adjoint au Maire en charge de l'action sociale et la réussite éducative.

Le label cités éducatives a été attribué en septembre 2019 à 80 territoires dont la ville de Lens pour les quartiers de la Grande résidence et du 12-14. Cela implique la mobilisation de tous les acteurs de la communauté éducative – état, collectivités locales, parents, associations, intervenants du périscolaire, travailleurs sociaux, écoles et collèges... – autour de l'école pour améliorer les conditions d'éducation dans les quartiers prioritaires.

C'est la volonté de répondre avec plus d'efficacité à 3 enjeux de taille :

- Conforter le rôle de l'école
- Promouvoir la continuité éducative
- Ouvrir le champ des possibles

Toute l'année, le Lens mag vous présentera les actions, projets, associations, partenaires qui s'inscrivent dans le dispositif cités éducatives.

Suivez l'actualité des cités éducatives à Lens sur :
www.citeseducatives.fr/cite/cite-educative-de-lens/actualites



Un Relais petite enfance intercommunal

La ville de Lens signe un partenariat avec la Ville de Loison-sous-Lens.

«Les assistantes maternelles de la ville de Loison-sous-Lens seront dorénavant accueillies dans le relais petite enfance lensois. Nous répondons ainsi aux attentes des familles, des assistantes maternelles et des partenaires qui ont amené nos communes à élaborer une politique petite enfance conforme à leurs objectifs»

Sandrine Lagniez
Adjointe à la petite enfance



Les relais petite enfance favorise les rencontres et les échanges entre assistantes maternelles, les enfants et les parents. Ils sont des lieux de vie privilégiés pour la formation des assistantes maternelles mais aussi pour des temps d'animations avec les enfants.

104 c'est le nombre d'assistantes maternelles agréées à Lens.

262 c'est le nombre d'enfants accueillis

Relais petite enfance, 42 rue Pasteur à Lens.

CADRE DE VIE

Installation de systèmes hydro-économiques Pour économiser l'eau...

Des systèmes hydro-économiques ont été installés à différents points d'eau (WC, douches, robinets temporisés) entre 2017 et 2019 dans les écoles Rouquié, Macé, Carnot, Berthelot et Pasteur. Après un an d'exploitation, les résultats sont probants : on constate une baisse de consommation d'eau allant de 44% à 62% selon la structure.



Au vu de ses résultats, il est envisagé de poursuivre cette année ces installations dans les écoles Pasteur, Curie ainsi qu'au stade Jean Moulin.

VIE DE QUARTIER

Début des travaux pour la salle de quartier de la cité 2

Suite à un sinistre survenu en juillet 2017, un rapport d'expertise concluait à la nécessité de démolir la Salle Paul Sion, la réhabilitation n'étant pas envisageable. Cette salle étant l'unique salle du quartier et fréquemment utilisée, La Municipalité a décidé de procéder à sa reconstruction. Des concertations ont été menées avec les habitants du secteur, une première présentation a été réalisée en février 2020.

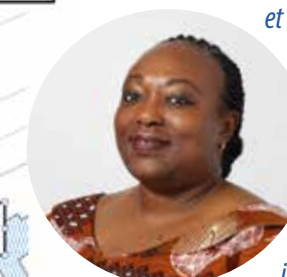
de 276 m², une salle de réunion de 60 m² et une cuisine. L'espace extérieur sera aménagé d'un parking de 25 places, un boulodrome sera créé.

La maison de quartier sera équipée d'un système de vidéo-protection pour sécuriser les lieux.

Chronologie :

- Juillet 2017 : sinistre
- Août 2019 ; démolition de la salle Paul Sion
- Février 2020 : présentation de la salle de quartier aux riverains
- Janvier 2021 : Démarrage des travaux (sous réserve des conditions sanitaires)
- Livraison estimée en mars 2022

La nouvelle salle de quartier (dont le nom sera prochainement étudié avec les habitants) sera composée d'autres aménagements et locaux permettant d'élargir son usage. Elle comprendra notamment une salle polyvalente



«Les habitants et associations du secteur vont retrouver un lieu de vie et de partage que nous aurons pensé et construit ensemble. C'est en effet un chantier qui a été étudié avec les riverains lors de visites citoyennes puis plus collectivement lors de concertations. Le projet a été très bien accueilli notamment pour son environnement avec l'aménagement d'un chemin plus sécurisé et en harmonisant les fonds de jardin attenants à la salle de quartier.»

Laure Mephu Nguilo
Adjointe au quartier Nord Est
et à l'aménagement du territoire

CALENDRIER DES TRAVAUX EN VILLE

Susceptible d'être modifié en fonction des conditions climatiques et des mesures gouvernementales liées au covid.

Les entreprises respecteront strictement les préconisations de sécurité sanitaire décidées par les autorités.

12 janvier	➔	Avenue Van-Pelt Création d'un plateau surélevé et d'un cordon boisé
12 février	➔	
mi janvier	➔	Rue Paul Sion démarrage des travaux de la salle de quartier
De février	➔	Boulevard E.BASLY Aménagement d'un cordon boisé central (aux abords du rond-point Bollaert)
à mars	➔	

COLLECTE DES DÉCHETS

Emballages ménagers recyclables, ordures ménagères résiduelles, déchets verts, encombrants, l'Agglomération de Lens-Liévin dispose sur son site internet : dechets-info-services.agglo-lenslievin.fr d'un calendrier de collecte des déchets.

Pour connaître le jour de ramassage dans votre secteur, il vous suffit de renseigner votre ville et votre rue.

COLLECTE DES SAPINS DE NOËL le lundi 11 janvier 2021

les sapins naturels seront collectés en porte à porte, non enneigés et sans décorations, pour être recyclés. S'ils sont dans un sac ce dernier doit être biodégradable.



NOS COMMERCES

Ange Évasion Angélique a réalisé son rêve

nouveau
commerce
lensois



une marque fabriquée en France à base de produits naturels. Nous proposons aussi un complexe de 4 thés anti-âge de cette même marque Théméa. Car si les crèmes que nous appliquons sur notre peau font ce qu'elle est, ce qu'on mange ou boit a également une incidence sur l'apparence de notre peau. » Après un mois d'ouverture, Angélique a déjà d'autres projets : « J'aimerais proposer une cure minceur pour cet été. » Lorsque les beaux jours reviendront...

Ouvert depuis le 28 novembre dernier, le salon de beauté Ange Évasion est un aboutissement professionnel pour Angélique Lafon. La jeune femme de 32 ans s'est en effet mis à son compte en ouvrant cet institut. « C'est un rêve et une nouvelle étape professionnelle car j'ai démarré comme salariée à Yves Rocher dans les galeries de Noyelles-Godault pendant deux ans puis j'ai fait des soins esthétiques à domicile chez des clientes durant deux ans et demi. Désormais j'ai mon propre salon, ce qui n'aurait pas été possible sans le soutien de la Ville de Lens et d'Initiative

Gohelle» explique la diplômée d'études en esthétique à Lille. Le local d'une quarantaine de mètres carrés se compose d'un hall d'accueil et de trois cabines (pour les UV, l'épilation et les soins esthétiques). « Je fais des soins classiques de base (épilation), des soins de beauté des mains et des pieds, l'onglerie et des soins pour le visage et pour le corps avec des produits bio et naturels », affirme Angélique. La commerçante propose également des produits de soins en vente avec une marque privilégiée : « Il s'agit des crèmes Théméa qui est

Ange Évasion,
36 avenue de Varsovie.
Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 19h
et le samedi de 9h à 17h / Téléphone : 03 21 78 04 23.

12

Pourquoi Lens ?

«J'ai eu une belle opportunité. C'était déjà un salon de beauté donc il a juste fallu refaire la décoration. J'ai aussi remarqué que Lens se redynamise. L'emplacement est intéressant car nous ne sommes pas en plein centre où il y a d'autres concurrents et il y a pas mal de places de stationnement aux alentours.» Angélique Lafon

nouveau
commerce
lensois

Un malin caprice, pour les enfants ! Nouveau shop de prêt-à-porter

Marie a ouvert mi-décembre Malin caprice, une enseigne de prêt-à-porter dédiée aux enfants de 0 à 12 ans, au 9 rue de la Gare. C'est une reconversion pour cette jeune femme qui était auparavant aide-soignante : « C'est un projet de plus d'un an, je voulais être à mon propre compte, être gérante de ma boutique. Quand j'ai eu mon enfant, j'ai compris que je vendrai des vêtements pour les plus petits ».

Chez Malin Caprice, vous trouverez des vêtements issus de deux marques italiennes : Sarabanda et I do, minutieusement choisis par Marie parce qu'ils sont écoresponsables : « j'ai flashé sur ces collections d'autant plus qu'elles sont labellisées Fagus, la production et le conditionnement sont réalisés en faveur de l'environnement ». Marie précise également que dans sa boutique elle « dispose d'une unique taille par vêtement pour que les enfants n'aient pas les mêmes habits à l'école ».



Quand le contexte sanitaire s'améliorera, Marie pourra accueillir ses clients dans un coin plus cosy : « je veux que mes clients se sentent privilégiés, je mets à disposition un coin détente pour prendre le café » et développera des réunions plus privées « avec d'autres commerçants s'ils le souhaitent, des temps d'échanges et de partages où l'on présente nos produits respectifs ». Commerçants de prêt-à-porter, si vous êtes intéressés...

Malin caprice,
9 rue de la gare
Ouvert du mardi au samedi
de 10h à 12h
et de 14h à 19h
(Fermé le jeudi matin).

13

Pourquoi Lens ?

«Contrairement à ce que l'on entend, il y a du pouvoir d'achat, les gens achètent à Lens. Aussi j'aime cette ville et je n'aurai pu ouvrir ma boutique ailleurs. Et je peux dire aujourd'hui qu'à l'échelle régionale, seule Lens dispose d'une boutique malin caprice.» Marie

La cordonnerie du boulevard Basly

accueil de nouveaux clients

Après la remise des clés du local commercial, Gérard Dumont a procédé à quelques travaux pour ouvrir la cordonnerie dans la foulée. « *La cordonnerie Basly* », c'est le nom de l'enseigne dont Gérard Dumont a racheté le fonds de commerce. L'homme est spécialisé dans l'accompagnement des entreprises en difficulté. Restaurants, pompes funèbres, métalleries, menuiseries, entreprises de gros œuvre, entreprises de second œuvre, salons de coiffure etc. il a accompagné une centaine d'entreprises dans toute la France : « *Et j'ai eu l'occasion d'accompagner une cordonnerie à Liévin. J'ai découvert un métier artisanal qui m'a passionné* » indique-t-il. Et quand passion rime avec raison...



« En France, il existe 3000 cordonneries, c'est un métier très prisé »

« En France, il existe 3000 cordonneries, c'est un métier très prisé. Quand, en juin 2019, j'ai constaté qu'il n'y avait plus de cordonnerie à Lens, je me suis dit qu'il y avait quelque chose à faire (NDLR : depuis, une autre cordonnerie a vu le jour rue de Paris) » relève-t-il. Au boulevard Basly, une ancienne cordonnerie est restée vide suite à sa fermeture et Gérard Dumont a senti l'opportunité. Il a donc décidé de s'associer avec un cordonnier « fort d'une expérience de 35 ans ». Les services sont multiples : « *Nous proposons de la cordonnerie artisanale, la reproduction de clés, la reproduction du double de clés de voiture, les travaux d'impressions, les photocopies, les cartes de visite, l'immatriculation des plaques de voiture ainsi que la vente de produits liés à l'entretien et au confort des chaussures (cirage, crème etc.)* ». Un commerce à redécouvrir.

Le chiffre

300 C'est le nombre de références de clés que la cordonnerie Basly propose à sa clientèle.

Cordonnerie Basly,
64 boulevard Basly.
Ouvert du lundi au samedi
de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h30.
Téléphone : 09 73 23 35 16.

L'anecdote...

Quant au choix du nom de sa boutique (« La cordonnerie Basly »), Gérard Dumont indique deux raisons : géographique et... familiale. Située au 64 boulevard Basly, il était logique que le choix du nom du commerce soit une référence directe à l'artère où elle est basée. « *Et puis j'ai aussi choisi le nom de Basly car mon arrière-grand-père était dans le conseil municipal d'Emile Basly entre 1916 et 1920,* » révèle Gérard Dumont qui est par ailleurs conseiller municipal à Barlin.

Pourquoi Lens ?

« *Parce que je trouve que le boulevard Basly est plus dynamique que beaucoup d'autres artères dans d'autres villes. Et puis je suis attaché à la ville de Lens. Aussi, il n'est pas normal que le commerce en centre-ville se meurt. Il ne pourra survivre que s'il y a une multiplicité d'offres. Il ne faut pas qu'il y ait les mêmes commerces.* » Gérard Dumont

L'escapade musicale de Christian Kubiak

K. Bouge... !

L'orchestre Kubiak c'est une histoire de famille qui a fait danser deux générations : il a été lancé par Stéphane Kubiak ; rejoint par son fils Christian en 1975.

C'est également le Gaity, une discothèque lensoise qui a animé les soirées de bon nombre d'entre nous de 1961 et 1996 !

Aujourd'hui c'est une véritable troupe musicale qui rassemble 15 artistes, 4 techniciens, 4 chanteurs, 3 danseurs. Il propose des classiques polonais, mais aussi de la variété française et internationale.

Nombreux sont les artistes à ne pouvoir exercer leur talents musicaux en raison du contexte actuel ; c'est pourquoi Christian Kubiak, privé avec sa troupe de représentations musicales s'est lancé dans l'écriture d'un album solo composé de dix titres « K. Bouge... ». Pour l'occasion, Christian et son épouse, Anne, ont sorti leur plume et se sont lancés dans cette escapade musicale.

« *Christian Kubiak, OK alors encore un album de folklore polonais ? Et bien non, pas cette fois. Laissez-vous surprendre ! La période trouble que traversons a eu pour effet bénéfique de lui procurer le temps indispensable au peaufinement de ses sons, de ses textes, de cette harmonie qu'il voulait dégager.* »

10 titres sont nés, tous intégralement de sa composition, il est l'auteur de certains textes, d'autres écrits par son épouse Anne, celle qui le connaît le mieux pour lui permettre de se livrer. Les thèmes abordés sont multiples, et totalement en adéquation avec ce qu'il pense. Vous apprendrez ainsi qu'il se sent concerné par l'évolution du monde actuel, la volonté de préserver la planète, qu'il veut que l'on maintienne un espoir du vivre-mieux, vous retrouverez son attachement à la culture du bal, et à l'envers du décor, avec une certaine nostalgie en ce moment. Ce confinement qui lui a inspiré le tout premier texte qu'il a écrit et composé : *Finement con : Et puis un opus plus intime sur la féminité.*

Quant au son, indéniablement on retrouve le son Kubiak, les violons, les bandos, l'accordéon mais, en dehors du folklore polonais, même si quelques mots polonais ont pointé leur nez dans un texte... C'est « K comme Kubiak » quand même ! »

Le nouveau clip vidéo



Depuis trois ans maintenant, Sylvain Robert, Maire de Lens convie l'orchestre Kubiak pour la soirée des vœux à la population. Un rendez-vous devenu incontournable. Les vœux 2021 ne pourront se tenir en raison de la pandémie, c'est pourquoi la Municipalité lensoise a pris l'initiative **en soutien à la culture et pour garder ce lien**, d'animer votre réveillon de St Sylvestre avec un concert de l'orchestre Kubiak.

LE LENSOIS NORMAND NOUS RACONTE

«Les Lensois Célèbres : AMAND VALEUR»

Amand Valeur est né le 12 juin 1870, à Lens où son père exerçait la profession de pâtissier sur la Grand-Place. Il fait ses études primaires à l'école communale de Lens à l'époque de la création de la compagnie minière.

Alors qu'il n'a pas encore dix ans, ses parents décèdent tous les deux de la variole noire. Amand est élevé par son oncle et tuteur Charles Valeur, également pâtissier, qui l'envoie suivre sa scolarité au collège Saint-Joseph d'Arras puis le dirige vers des études scientifiques.

Brillant élève, Amand est bachelier ès-lettres à 18 ans. Après une année de service militaire, il devient stagiaire, comme Auguste Béhal quelques années auparavant, chez le pharmacien Alfred Wagon à Lens un peu contre son grès puisque lui voulait effectuer une carrière littéraire. Il termine son stage officinal à la pharmacie Famel à Paris. En 1892, en même temps qu'il valide son stage, il passe avec succès l'examen du baccalauréat ès-sciences.

Puis, il mène de front ses études à l'École supérieure de Pharmacie de Paris et à la Faculté des Sciences.

En 1893, Valeur est reçu au concours de l'Internat des Hôpitaux. Il devient alors, au laboratoire de l'Hôpital du Midi, l'élève d'Auguste Béhal, alors agrégé libre de chimie à l'École de Pharmacie.

En 1898, il acquiert le diplôme de pharmacien et est lauréat des hôpitaux de Paris avec la médaille d'or. Il obtient un poste d'inspecteur des établissements classés du département de la Seine.

Peu de temps auparavant, Marcelin Berthelot se l'était attaché à titre de préparateur au Laboratoire de chimie organique de l'École des Hautes-Études au Collège de France. Valeur y prépare en même temps son doctorat es-sciences qu'il obtient en 1900.

En 1901, il passe brillamment le concours de pharmacien des Asiles de la Seine et est récompensé par le prix de chimie organique de la Société Chimique de France.

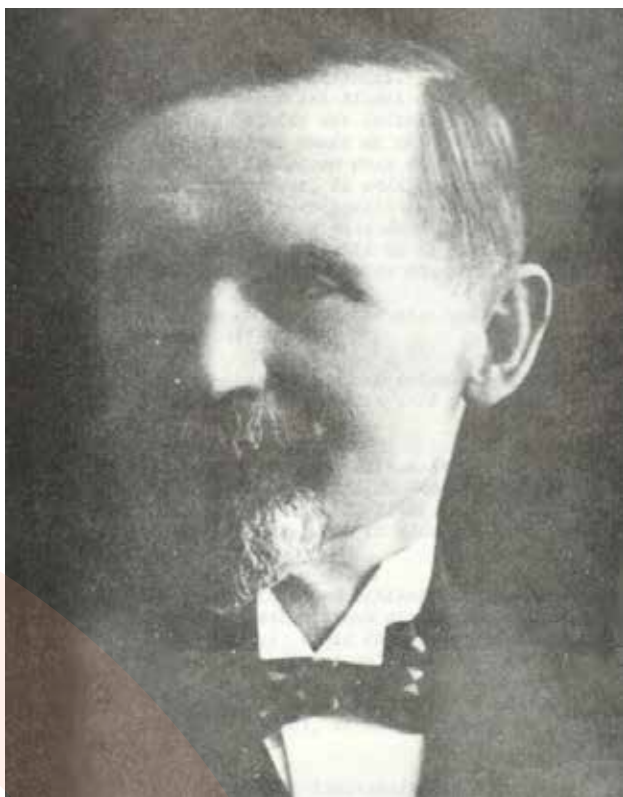
Le 2 juin 1902, il épouse Julie Douez qui n'est autre que lanièce d'Auguste Béhal. Ils auront deux enfants : Jacques en 1906 et Jacqueline quatre ans plus tard.

De 1902 à 1912, Valeur travaille à l'École de Pharmacie où il collabore avec le professeur Charles Moureu. Ces deux maîtres effectuent en commun des recherches importantes pour la science. Valeur publie à cette époque de nombreux ouvrages sur ses recherches.

Les honneurs se succèdent pour lui : en 1913, de l'Académie des Sciences il reçoit une partie du prix Jecker puis est fait chevalier de la Légion d'honneur en 1914, à la suite des expositions internationales de Turin et de Gand où il avait été membre et rapporteur du jury.

Pharmacien-major pendant la guerre, il est appelé à Paris pour remplir les fonctions de Secrétaire Général de l'Office des produits chimiques et pharmaceutiques dont le rôle est d'assurer les besoins les plus urgents de l'économie française.

Il est aussi Secrétaire général de la



Société Chimique de France quand M. Camille Poulenc, un grand industriel de la chimie, lui propose le poste de directeur général des Établissements Poulenc qui deviendront plus tard Rhône-Poulenc et où il travaillera jusqu'à son décès.

En 1926, sa santé s'altère. Il tombe malade au retour de la visite d'une des usines du groupe. En février 1927, atteint de broncho-pneumonie, Valeur s'alite. Il décède le 3 mars suivant.

Ses obsèques ont lieu au cimetière du Père Lachaise à Paris en présence de nombreuses personnalités de la science et de l'industrie. Dans la 'Chronique Pharmaceutique' du mois, on lira : 'La mort de Valeur est une perte irréparable pour la science française'.

Une rue de la Cité 14 porte son nom aujourd'hui à Lens.

Les numéros d'urgences

SAMU : 15
POLICE : 17
POMPIERS : 18
Médecins de nuit,
week-end et jours fériés :
03 21 71 33 33
Accueil des sans abris : 115
Enfance Maltraitée : 119
Maltraitance personnes
âgées : 0892 68 01 18

Pour contacter votre Mairie

Standard : 03 21 69 86 86
Numéro gratuit : 0800 167 167
www.villedelens.fr

Structures municipales

Colisée : 03 21 28 37 41
Médiathèque : 03 21 69 08 30
Conservatoire : 03 21 49 58 73
École de dessin : 03 21 43 73 39
CCAS : 03 21 14 25 70
Centres socioculturels
François Vachala : 03 21 77 45 55
Alexandre Dumas : 03 21 77 45 60
Annie Flament : 03 21 76 09 23
Relais des Assistantes
Maternelles : 03 21 78 01 40

Pour ne rien manquer de l'actualité de votre ville

www.villedelens.fr
mairiedelens
03 21 69 86 86
lensmaville
YouTube / villedelens



L'AGENDA

JANVIER

Les jeudis 7 et 21 janvier
Don du sang
12h - 18h / Cercle amical du 4 / sur RDV



Les jeudis 7 et 21 janvier
Lieux d'Accueil
Enfants Parents (LAEP)
13h30 - 16h30 / Centre F.Vachala

Les jeudis 14 et 28 janvier
Lieux d'Accueil
Enfants Parents (LAEP)
8h30 - 11h30 / Centre A.Dumas

FÉVRIER

Samedi 6 février
Journée portes ouvertes
de l'université d'artois
9h-17h



+ de 25 000 abonnés

Suivez l'actualité de la ville en temps réel sur la page facebook : mairie de lens

Restez informés, restez connectés !
Toutes les informations utiles

Retrouvez l'essentiel de l'information lensoise sur le site : villedelens.fr



Majorité municipale Lens toujours

Le tribunal administratif de Lille, écartant un à un les arguments des trois têtes de listes unies pour la circonstance a fait connaître sa décision le vendredi 18 décembre : il n'y avait certes pas grand suspense tant le fondement du recours demandant l'annulation des élections municipales n'était rien d'autre que la déception d'avoir été indéniablement éconduit par la population lensoise.

Le temps semble venu de laisser aux seuls aboyeurs d'extrême droite la triste vocation de cracher leur mépris du débat démocratique, de berner les gens à longueur d'arguments fallacieux, d'allusions équivoques, de propos diffamatoires, de contre-vérités notoires. Et de promesses populistes.

Le temps est donc venu pour les élus de l'opposition républicaine de tourner la page de la rancœur, d'adopter un comportement à la hauteur des défis de notre société, du devenir heureux que nous ambitionnons pour Lens et ses habitants. En somme, de s'inscrire dans un débat démocratique, franc et respectueux, dans la critique positive, celle qui nourrit et enrichit l'échange et la réflexion.

L'absence délibérée d'une conseillère d'opposition, s'ajoutant à l'entrave systématique et maladroite d'une extrême droite agitant théâtralement sa nouvelle et énième marionnette bonimenteuse, n'ont en rien freiné l'action de l'équipe majoritaire.

Rien des engagements pris en mars dernier n'a été délaissé. Même si, sous l'impulsion de Sylvain Robert et avec l'investissement remarquable du personnel de la ville, nous avons toutes et tous d'abord dû nous mobiliser pour parer aux situations –parfois de détresse- engendrées par la pandémie tout en faisant avancer les projets.

Plus solidaire. Plus durable. Plus agréable. Plus sûre.

Notre ville bouge, s'invente et se construit, foisonnante d'idées et de projets pertinents, audacieux.

Notre ville vibre, fière de ses valeurs de gauche.

Unie, fraternelle et généreuse.

Vos élus PS-PCF-EELV-MDC-Société civile

Lens bleu marine

Voici une nouvelle année qui commence et qui, nous l'espérons, sera bien meilleure que la précédente. C'est pourquoi malgré la morosité, les doutes et les difficultés nous tenons plus que jamais à vous souhaiter, chers amis, une belle et heureuse année 2021. Ces mots résonnent tout particulièrement quand on sait les obstacles que nous devons affronter ensemble. Néanmoins, ce n'est qu'en renforçant nos actions en faveur de la solidarité, de l'action sociale, de l'emploi et de la relance économique que nous pourrons traverser 2021 ensemble et sereinement. Pour cela, vous pourrez toujours compter sur vos élus du Rassemblement National qui plus que jamais ont permis aux Lensoises et Lensois d'être entendus et de retrouver une place centrale dans la vie de notre ville. C'est pour vous et avec vous que nous relèverons chacun de ces défis sans jamais baisser les bras ou courber l'échine face une majorité socialo-communiste en dessous de tout !

B. CLAVET, F. LAUWERS, A. PACH, MF LEROY

Agir pour Lens

Cette année 2020 se termine enfin. Nous vous souhaitons une bien meilleure année 2021 ! Avec santé, bonheur et l'espoir d'avoir le plaisir de pouvoir se retrouver en famille, entre amis, entre collègues et entre citoyens le plus tôt possible.

Depuis Mars dernier, la crise sanitaire a accru les difficultés quotidiennes de beaucoup d'entre nous, a augmenté les fermetures des commerces et indépendants lensois en particulier et a créé une distance sociale qu'il est nécessaire d'effacer. Ce sera notre principal objectif en 2021: vous rencontrer et vous écouter

Contact : groupeagirpourlens@gmail.com

Lens verts l'avenir

Expression politique non transmise

PERMANENCES ÉLUS



Sylvain Robert
Maire de Lens

Reçoit sur rendez-vous

Demande de rendez-vous sur
www.villedelens.fr
ou par téléphone au
03 21 69 86 86



Jean-Pierre Hanon
1^{er} adjoint

- Action sociale
- Réussite éducative

Reçoit sur rendez-vous



Fatima Ait Chikhebbih
2^{ème} adjointe

- Jeunesse
- Centres socioculturels
- Politiques familiales
- Espace d'Accueil et de Service aux Usagers
- Législation funéraire

Permanence de 9h à 10h30
le 1^{er} et 2^{ème} jeudi au centre F.Vachala
le 3^{ème} et 4^{ème} jeudi au centre A.Dumas



Arnaud Desmaretz
3^{ème} adjoint

- Relations économiques et commerciales
- Travaux

Permanence le lundi de 9h à 10h30
à l'hôtel de ville / sur rendez-vous



Cécile Bourdon
4^{ème} adjointe

- Logement
- Urbanisme réglementaire

Permanence le jeudi
à l'hôtel de ville / sur rendez-vous



Thibault Gheysens
5^{ème} adjoint

- Personnel de la ville
- Finances
- Vie associative

Permanence le jeudi de 11h à 12h
à l'hôtel de ville / sur rendez-vous



Hélène Corre
6^{ème} adjointe

- Culture et patrimoine
- Attractivité
- Tourisme

Permanence le mercredi de 14h à 15h30
à l'hôtel de ville / avec et sans rendez-vous



Jean-François Cecak
7^{ème} adjoint

- Politique sportive

Reçoit sur rendez-vous à l'hôtel de ville



Danièle Lefebvre
8^{ème} adjointe

- Enseignement
- Éducation

Permanence le mercredi de 9h à 10h30
à l'hôtel de ville



Pierre Mazure
9^{ème} adjoint

- Sécurité
- Tranquillité publique
- Concertation
- Commande publique

Permanence le vendredi de 9h à 10h30
à l'hôtel de ville / sur rendez-vous



Sandrine Lagniez
10^{ème} adjointe

- Petite enfance

Permanence le mardi de 9h à 10h30
à l'hôtel de ville / sur rendez-vous



Farid Boukercha
11^{ème} adjoint

- Politique de la ville

Permanence le lundi de 14h à 15h30
à l'hôtel de ville / sur rendez-vous le 3^{ème} lundi du mois



Laure Mephu Nguifo
12^{ème} adjointe

- Quartier Lens Nord Est
- Aménagement du territoire (NPRU) et (ERBM)

Permanence de 14h à 16h
le 1^{er} 3^{ème} et 5^{ème} mardi au centre A.Dumas
le 2^{ème} et 4^{ème} mardi au centre A.Flament



Jean-Christophe Desoutter
13^{ème} adjoint

- Quartier Lens Centre
- Développement durable

Permanence le mercredi de 16h à 17h30
à l'hôtel de ville



Josette Chochoi
14^{ème} adjointe

- Quartier Lens Nord Ouest
- Inclusion scolaire

Permanence le vendredi de 14h à 16h
au centre F.Vachala



Yvette Mazereuw
Conseillère municipale déléguée

- Personnes âgées

Permanence le jeudi de 14h à 16h
au CCAS



Dominique Réal
Conseiller municipal délégué

- Économie sociale et solidaire

Permanence 1 jeudi sur 2 de 10h à 12h
au CCAS / informations en mairie



Chérif Oudjani
Conseiller municipal délégué

- Animation sportive

Permanence le mercredi de 11h à 12h
à l'hôtel de ville



Michèle Masset
Conseillère municipale déléguée

- Accompagnement des personnes en situation de handicap

Permanence le mercredi de 14h à 17h
au CCAS



Jacques Hojnatzki
Conseiller municipal délégué

- Bâtiments et accessibilité

Reçoit sur rendez-vous à l'hôtel de ville



Christiane Nion
Conseillère municipale déléguée

- Cérémonies patriotiques

Permanence le mardi de 16h à 17h30
à l'hôtel de ville / avec et sans rendez-vous

CONCOURS

Des bons d'achat à gagner avec le soutien de la Ville de Lens

Comment participer ?

Nous vous donnons rendez-vous en janvier sur les pages Facebook des unions commerciales:

- Office municipal du commerce
- FestiLens
- Shop in lens

pour tenter de gagner des chèquiers de 50 euros à utiliser dans les commerces lensois.

Chéquier de **50€** : 5 bons de 10€ à valoir jusqu'au 31/03/2021

- Chez les commerçants lensois partenaires
Liste sur la page facebook OMC lens



Sticker apposé sur les vitrines



- Sur mescommercantslensois.fr
valable uniquement en Click&Collect

